

Paris,
le jeudi 25 octobre 2018

Émetteur : David Blanchard, Consultant/formateur - Institut 4.10 - dblanchard@institutquatredix.fr /
Eléonora Russo, Chef de projet formation - Ucanss - formation@ucanss.fr, Direction du Développement
et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Objet : Offre RH - Module de formation à destination des professionnels de la fonction Ressources
Humaines intitulé « RH, participez activement aux projets porteurs de changement »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines,

Déployé depuis 2014, le module de formation « **RH, participez activement aux projets porteurs de changement** » a fait l'objet, en 2018, d'une rénovation de format et de contenu.

Cette rénovation, réalisée en accord avec les Caisses nationales et en partenariat avec l'Institut 4.10, répond aux attentes et besoins des professionnels de la fonction RH dans un contexte de changement fort (mutualisation, intégration des personnels issus du RSI, réorganisation, ...).

L'enjeu pour la fonction RH consiste à renforcer sa posture de conseil, tout en adoptant les méthodes et outils nécessaires pour être un acteur à part entière des projets de changement menés au sein de l'organisme.

1 - OBJECTIFS DE FORMATION

Le contenu du module de formation « RH, participez activement aux projets porteurs de changement » a été revu et centré sur les thématiques suivantes :

- la notion de changement et le positionnement des RH face aux projets de changement,
- le diagnostic du changement : analyser le projet de changement et ses impacts,
- les comportements humains face aux changements : les étapes du changement et l'impact sur les collaborateurs, les résistances aux changements,
- le pilotage et l'accompagnement du changement : la gouvernance et les outils,

- évaluer, communiquer et inscrire le projet de changement dans la continuité.

L'ambition est de permettre aux professionnels de la fonction RH d'être en mesure, au sein de leur organisme :

- de concourir à la gestion des grands projets de transformation en utilisant l'ensemble des leviers d'analyse et d'action - études d'impacts, communication, formation, mobilisation, ...
- d'être appui et conseil auprès de la Direction, des managers et des salariés, en adoptant une posture proactive et un discours adapté,
- d'établir le diagnostic RH du changement en adaptant l'organisation aux besoins d'évolution de l'organisme (transformations métiers et/ou techniques, réorganisations des services, intégration nouvelle méthodes de travail, ...),
- d'associer les partenaires d'un projet de changement (encadrement, partenaires sociaux, médecine du travail, ...) et d'identifier les compétences clés et facteurs de succès pour gérer le changement.

2 - PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS

Ce module de formation est à destination des responsables RH des organismes de l'Institution ayant vocation à intervenir dans des projets de changement : Responsable de la fonction RH, Chargé de Développement RH.

3 - DUREE ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Le module de formation se déroule désormais sur 2,5 jours consécutifs en présentiel.

Il s'appuie sur une variété de méthodes pédagogiques : apports théoriques, débats/questions, retours d'expériences, témoignages, exercices pratiques et/ou d'application, quiz, vidéos, mises en situation.

4 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est de 555 € par stagiaire.

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Pour 2018, ce module de formation interbranche bénéficie d'une prise en charge à 50% par Uniformal dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2018 : Rappel des modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformal. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformal.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss : [les priorités de financement](#)

5 - CALENDRIER ET INSCRIPTIONS

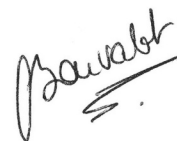
Dates de la session	Lieu
28 (après-midi), 29 et 30 novembre 2018	Paris

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, [en passant commande ici](#).

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.



Espérant que cette formation vous apporte satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, l'expression de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines

